

Expéditeur : CPNSSS
Date: 15 mai 2020

Objet: Rehaussement du programme d'aide aux employés (PAE)

Madame, Monsieur,

Conscient des bouleversements vécus dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) met en place une mesure visant à soutenir les personnes salariées aux prises avec des difficultés pouvant avoir un impact sur leur santé psychologique.

Pour ce faire, le MSSS a annoncé le rehaussement du programme d'aide aux employés (PAE) auxquels souscrivent les établissements du RSSS, en versant une somme de 14 millions de dollars aux fonds déjà disponibles. Cela se traduit par l'ajout de 3 séances additionnelles de soutien psychologique offert par les PAE. Cette mesure s'applique à compter de ce jour.

Rappelons que les personnes salariées peuvent bénéficier gratuitement de cinq ou six séances de soutien psychologique sur une période de 12 mois, selon les modalités prévues par les établissements. Ceux-ci sont disponibles tout au long de l'année, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ils se déclinent ainsi :

- Ligne téléphonique de soutien émotionnel offert par des psychologues et travailleurs sociaux (stress, anxiété, etc.).
- Ligne téléphonique de crise (risque suicidaire, etc.).

Par ailleurs, cette annonce s'ajoute à l'éventail des mesures de soutien psychosocial déjà mises de l'avant tant par le MSSS que les établissements et dont l'objectif commun est de veiller à la santé psychologique du personnel du RSSS.

Nous vous invitons à transmettre l'information à vos syndicats locaux.
Cordiales salutations.



Kim Lacerte
Directeur de la coordination des négociations et des conditions de travail du personnel salarié

2400, av. d'Estimauville, secteur 2200, Québec (Qc) G1E 7G9
Tél. : 418 663-5225 I Cell. : 418 952-6134
kim.lacerte.cpnsss@sss.gouv.qc.ca I www.cpnsss.gouv.qc.ca